

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale des Territoires

Metz, le

1 3 1111 2016

Service Aménagement Biodiversité Eau Police de l'Eau

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par Patricia DI LORETO patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr Tél.: 03 87 24 31 29

GAEC du Grand Pré Monsieur Canteneur

Ferme Sainte Suzanne 57340 RODALBE

Objet:

Dossier de déclaration concernant un forage sur la commune de Rodalbe

Réf:

DLP--Code: AT-L12

P.J. :

1 dossier + 1 fiche + avis ARS

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> projet de réalisation d'un forage pour alimenter une installation agricole sur la commune de Rodalbe (abreuvement du bétail, nettoyage du matériel, remplissage du pulvérisateur)

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 31/05/2016
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2016-00242
- Dossier réalisé par : THERA

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "le récépissé clôturant son instruction administrative".

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. Les travaux devront être réalisés conformément au dossier déposé, respecter l'arrêté de prescriptions générales et les prescriptions de l'ARS ci-joints.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de RODALBE où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information:

- BE THERA

42 RUE DU SERGENT BOBILLOT 54000 NANCY

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau Par interior, la chargée de mission Police de l'eau

Valérie ANTOINE-POTIER

Chantal BICHLEB





17 quai Paul Wiltzer - BP 31035 - 57036 METZ CEDEX 01 TÉL.: 33 (0) 3 87 34 34 34 -- FAX: 33 (0) 3 87 34 34 05 ddt@moselle,gouv,fr